

Néanmoins, le professeur Simpson a mis son auditoire en garde contre certains périls qui guettent le régime de non-prolifération. En particulier, la fin de la Guerre froide et l'écroulement des alliances peuvent résulter en un affaiblissement des garanties de sécurité fournies par les superpuissances. Cela pourrait susciter un nouvel intérêt pour l'arme nucléaire. Le Traité de non-prolifération risque d'avoir été miné par le bombardement américain d'installations nucléaires civiles assujetties à des garanties internationales en Irak.

M. Leonard Spector, de la Fondation Carnegie, a fait son propre examen de la non-prolifération, puis il a fait le point sur le cas irakien. M. Spector relève les tendances suivantes :

- Les pays qui cherchent aujourd'hui à acquérir l'arme nucléaire (Irak, Iran, Libye, Corée du Nord) s'opposent tous au *statu quo* international et sont hostiles à l'Occident. Dans les années 1970, les pays quasi nucléaires étaient tous plutôt favorables à l'Occident. Même l'Inde, si elle n'était pas une alliée des États-Unis, n'en était pas non plus une ennemie.
- Dans les années 1970, les proliférateurs cherchaient à acquérir leurs installations de retraitement ou d'enrichissement en France ou en Allemagne, mais les proliférateurs contemporains se fient plutôt au marché noir, une conséquence de la politique américaine de non-prolifération et de l'efficacité des mesures de contrôle des exportations. Les pays occidentaux, surtout ceux du GLF, mettent depuis peu l'accent sur la réglementation des exportations de produits bivalents et ils visent par là à compliquer encore plus l'acquisition de technologies dangereuses par les proliférateurs.
- Les États qui ont franchi le seuil de la capacité nucléaire n'en restent pas là. Ils cherchent à augmenter leurs moyens. En particulier, l'Inde, Israël et